

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE LUNDI 26 JUIN

L'assemblée départementale se réunira le lundi 26 juin pour sa troisième séance plénière de l'année. Une interruption de séance interviendra pour l'élection d'un membre à la commission permanente et d'un vice-président, faisant suite à l'élection du binôme Éric Briens et Véronique Martin-Morvan sur le canton de Bricquebec-en-Cotentin.

Jean Morin, Président du conseil départemental, convie les journalistes en amont au point presse habituel afin d'aborder divers sujets.

L'ordre du jour de la session est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière

le lundi 26 juin à partir de 9h30,

ainsi qu'au point presse

à partir de 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr